

APTITUDE AU VÊLAGE ET CONDITIONS DE MISE BAS  
DES GÉNISSES CULARDES CHAROLAISES ET BLONDES D'AQUITAINE

F. MÉNISSIER et G.P. FABRE. — *Station de Génétique quantitative et appliquée, C. N. R. Z., I. N. R. A., 78-Jouy-en-Josas (France).*

Nous avons étudié les conditions de mise bas de 13 génisses *charolaises* (CH) et 14 *blonde d'Aquitaine* (BA) présentant le caractère culard et accouplées suivant un plan factoriel à un taureau culard de chacune de ces 2 races.

Les pourcentages de vêlages difficiles (césariennes et extractions forcées) et de césariennes seules étaient respectivement de :

100 et 80 p. 100	pour les accouplements ♂ ♂	CH × ♀ ♀	CH
75 et 75 —	pour les accouplements ♂ ♂	BA × ♀ ♀	CH
67 et 67 —	pour les accouplements ♂ ♂	CH × ♀ ♀	BA
38 et 0 —	pour les accouplements ♂ ♂	BA × ♀ ♀	BA

La fréquence élevée de difficultés de vêlages associée à l'emploi de géniteurs *charolais* s'explique par des différences morphologiques liées à la fois au volume du veau (effet direct) et à l'ouverture pelvienne des mères (effet maternel). Le pourcentage supérieur de vêlages difficiles correspondant à l'emploi de taureaux *charolais* (+ 27 p. 100) s'explique essentiellement par la supériorité de poids de naissance des veaux issus de ces taureaux (+ 10,7 et 8,0) respectivement sur génisses CH et BA). Par contre, le pourcentage plus élevé de difficultés de vêlage avec les femelles CH par rapport aux BA (+ 33 p. 100 et + 37 p. 100) avec les races paternelles respectivement, ne correspond pas à un accroissement de poids à la naissance (+ 2,2 et — 0,4 kg) des veaux issus de vaches *charolaises* dont les poids au vêlage sont pourtant supérieurs à ceux des vaches *blondes* (+ 46 et + 29 kg suivant les races paternelles). L'accroissement du taux de vêlage difficiles chez les femelles CH est en fait imputable à la réduction de leur ouverture pelvienne : — 15 cm à 21 mois et — 22 cm après vêlage à 3 ans.

Ces résultats reflètent le double processus d'accroissement du poids à la naissance et de réduction de l'ouverture pelvienne qui accompagne l'augmentation de la musculature et de la compacité plus développées en race *charolaise* qu'en race *blonde d'Aquitaine* avec des animaux de type culard. La sélection de bovins culards en race *blonde d'Aquitaine* ne présente pas de ce fait les inconvénients que l'on observe en *Charolais* du point de vue de l'aptitude au vêlage.

NOTE SUR L'ÉVOLUTION DE LA RACE CHAROLAISE  
SOUS L'EFFET DE LA SÉLECTION

B. VISSAC, H. A. MOLINEVO et F. MÉNISSIER. — *Station de Génétique quantitative et appliquée, C. N. R. A., I. N. R. A., 78 - Jouy-en-Josas (France).*

Depuis le début du siècle la race *charolaise* a été utilisée puis sélectionnée en dehors de sa zone d'origine du centre de la France (type « N ») dans des optiques diverses. En Amérique (Brésil et Texas), on a recherché un type d'animal adapté à l'élevage extensif (type « A ») dans des zones subtropicales ; dans le sud de la France où le développement de l'insémination artificielle dans les petits élevages a permis l'emploi de mâles *charolais*, on utilise surtout des taureaux à forte musculature (« M ») voire depuis quelques années des culards (« C »).

Grâce aux diverses expériences comparatives de la descendance de ces différents types de taureaux (désignés par les lettres entre parenthèses) accouplés avec un même cheptel femelle, nous avons tenté d'estimer leur valeur génétique actuelle respective pour le poids à la naissance considéré comme le critère de croissance le plus héritable. Nous avons utilisé les résultats des essais effectués au Canada d'une part (A-N) et en France d'autre part (C-M). Dans la mesure où nous admettons que le poids à la naissance a un déterminisme génétique de type additif et que les taureaux *limousins* utilisés en race pure et en croisement sont de même type,